



GRAND FORMAT

Bon, nous ne le saurons jamais assez : à coup de milliards d'ariary, le groupe Filatex, lentement mais inexorablement depuis 1979, aura réussi à faire de Madagascar, un pays dans lequel les Malagasy deviendront des étrangers sur la terre de leurs ancêtres. Allez faire un tour sur la route d'Ankorondrano et à Soavimbahoaka, seuls exemples donnés ici, et vous constaterez de visu le genre de barrières qu'aucun « natif » ne pourra bientôt plus passer après une certaine heure, si ce n'est déjà le cas. On se croirait au temps de l'apartheid en Afrique du Sud. Bientôt un « pass » bien avant le « pass sanitaire » du Président Macron. Je ne suis pas « méchant », je suis réaliste.

Pour une EPP (Ecole primaire publique) rénovée, au nom de la « responsabilité sociétale », combien d'hectares de terrains accaparés ? Au moment où un nouveau ministre de la Justice vient d'être nommé, en la personne d'Imbiki Herilaza, renommé pour sa droiture, voilà-t-il pas que le groupe Filatex s'est mis en tête de poser des clôtures sur un immense terrain ayant pourtant des occupants, sinon d'authentiques propriétaires car ayant travaillé ces terres (« *nana zary*

») des décennies durant ?

Un dossier de 18 pages m'est parvenu et franchement, à moins d'être analphabètes ou aveugles, Filatex, pour la énième fois, s'assied sur les lois en vigueur et les droits de citoyens dans la Grande île.

Le terrain accaparé porte des titres et ce ne sont pas moins près de 300 personnes qui ont

signé une pétition contre cet accaparement de terrain malagasy de la part de Filatex qui n'est point novice dans ce... domaine. Mais s'il y a un temps à tout, y-aura-t-il (enfin) un coup d'arrêt sur ces «*Filatexpulsions*» ? Par quel miracle des dizaines de citoyens Malagasy («*Olom-pire nena malagasy*»

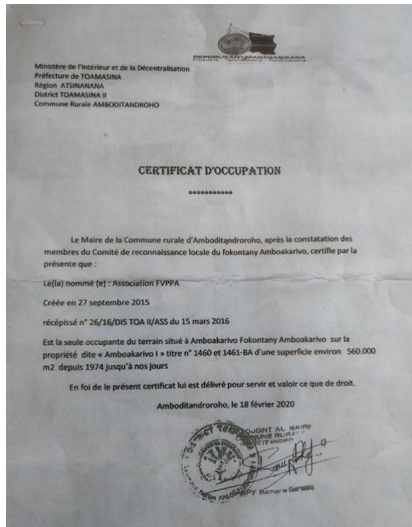
) occupent ce terrain sis à Amboakarivo, dans la commune d'Amboditrandroho, Toamasina II, qui possèdent les

«*Kara-tany*»

50203-KT0080 à 0086-, se retrouvent, en août 2021, face à un litige digne de l'ère Hvm/Rajaonarimampianina où tout était corruption ? Surtout en 2017 dans la même région... Certains des occupants sont groupés en deux associations distinctes. Il y a la FI.MPA.MA, une association d'agriculteurs créée le 16 août 1988, dont le dépôt de dossier au bureau du Fivondronampokontany de Toamasina II porte le numéro de récépissé 21-FIV.T.II/AS.-/du 15 mars 1999 ; il y a également la FVPPA, une autre association de cultivateurs, créée le 27 septembre 2015, dont le dépôt de dossier au bureau du District de Toamasina II porte le numéro de récépissé 26/16/DIS TOA II/AS/du 15 mars 2016.



Les mêmes entités administratives leur ont délivré un certificat d'occupation en bonne et due forme, dans le pur respect de la loi. Pour la FIM.PI.MA, ce certificat a été rédigé le 18 février 2020. Il y est écrit qu'elle est la «*seule occupante du terrain situé à Amboakarivo, Fokontany Amboakarivo sur la propriété certifiée n° 50203-KT-086 et 50203-KT-087 d'une superficie de 18.500 m² depuis 1998 à nos jours*» . Pour la FVPPA, le certificat d'occupation a été rédigé le 18 février 2020 également. Il y est écrit qu'elle est la «*seule occupante du terrain situé à Amboakarivo, Fokontany Amboakarivo sur la propriété dite «*Amboakarivo* », titre n° 1460 et 1460 BA d'une superficie d'environ 560.000 m² depuis 1974 à nos jours*»



Géographiquement, une large partie de ces terrains longent la ligne de chemin de fer TCE (Tananarive-Côte Est). Subitement, à fin janvier de cette année 2021, le groupe Filatex a entrepris de dresser des palissades entourant ce terrain, comme s'il leur appartenait. Sans demander l'avis des riverains et occupants dont les tombeaux de leurs ancêtres sont situés en ces lieux. Comme d'habitude quoi... C'est-à-dire sans même une descente des services des domaines afin d'effectuer un constat ou même d'expliquer à ces riverains le comment du pourquoi qui a fait du groupe Filatex le propriétaire des lieux, certificat de situation juridique à l'appui, faisant subitement -car sans préavis- de ces dizaines de familles des « occupants illicites ». Certes, Toamasina II c'est loin des bureaux d'Anosy et du « by pass » à Antananarivo, mais s'il existe des directions régionales des services des domaines et de la topographie, ce n'est pas fait pour les fosa. Non ? Du coup, ça pue la corruption à plein nez. C'est donc çà l'approche du groupe Filatex qui « *consiste à promouvoir les ressources naturelles et les talents de Madagascar pour soutenir le développement* » ?

A mon avis personnel, au risque de me faire passer pour un je-ne-sais-quoi, cela est proche d'un « *talibanisme foncier* » (expression inventée à la rédaction de cet article) qui gangrène le pilier de la société de base même des populations malagasy de Madagascar : le

« *Tanin-drazana* »

, la Terre-des-Ancêtres.

Face à cet énième coup de force (« *forcing* »

), ne respectant nullement le fameux mais désormais inutile

« *Fihavanana* »

, les représentants des deux associations ont déposé une plainte auprès des autorités

compétentes d'Amboakarivo, le 09 février 2021, contre les agissements du groupe Filatex qui poursuit allègrement son œuvre de destruction d'un patrimoine irremplaçable au nom de «*la promotion des ressources naturelles*» »

...

Le 11 août 2021, un rapport de réunion a été envoyé aux autorités compétentes locales par les mêmes occupants possédant donc les titres («*kara-tany*») numéros 50203-KT0080 à 0086. Ils demandent aux autorités que ce dossier soit transmis au Pôle anti-corruption (PAC). Chose encore plus nébuleuse, qui va finir par devenir une marque déposée Des entités comme le groupe Filatex, en matière d'accaparement de terrains à Madagascar : un jugement, en rapport à ce «*talibanisme foncier*» sera

prononcé le 13 septembre 2021, au tribunal de première instance à Toamasina. Du coup, les carottes sont cuites. Car sans attendre ce jugement, le groupe Filatex intensifie actuellement ses délimitations, certainement au courant de l'attrait hors du commun pour le

«*vola*»

, de la part de certains magistrats du tribunal de Toamasina. Qui ne le sait pas dans cette grande ville portuaire de l'Est de Madagascar ?



De gauche à droite: Imbiki Anaclet, ministre de la Justice sous la II^e république, et son fils, Imbiki Herilaza, ministre de la Justice sous cette IV^e république, depuis le 15 août 2021

Fraîchement nommé ministre de la Justice, Imbiki Herilaza a tout intérêt à démontrer sa volonté de combattre... l'injustice. Certes, il a mis à disposition du public une adresse mail (doleancesminjus@gmail.com

) mais est-ce que les ruraux des campagnes de Toamasina, ont accès à Internet et, dans le cas présent, il ne s'agit plus de doléances mais bel et bien d'un fait accompli d'accaparement de terrain. Ce n'est pas un cas isolé à Madagascar, malheureusement, et même l'actuel Président de la République en est conscient. Depuis 2009... Mais il est malsain de s'adresser toujours à lui et à tout bout de champ (c'est vraiment le cas de le dire). Il a intimé aux membres de ce «*gouvernement d'actions* » , de descendre sur le terrain. Alors ? Action !

Cette énième «*Filatexpulsion*» constitue réellement un défi pour le ministre Imbiki Herilaza qui a la réputation d'être une personne posée, intègre et efficace. A l'image de son papa, Imbiki

Anaclet, un de ses prédécesseurs au poste de Garde des Sceaux. En tout cas, si l'administration ne fait rien pour les ruraux malagasy d'aujourd'hui -qui ne savent plus à quel saint se vouer-, l'Histoire la taxera de complicité voire de «
mpivarotra tanindrazana » dans le Futur. Et ça, ce sera indélébile.

Je ne suis pas un avocat du diable mais, pour une question de richesses matérielles que personne n'emportera dans l'au-delà, pourquoi tant d'acharnement sur des compatriotes qui ne demandent, somme toute, qu'à survivre ? Tout simplement... Notre consœur Marie-France Réveillard de «

La Tribune Afrique »

, a certainement eu raison d'avoir écrit, en avril 2021 :

« (...)

les ambitions

sans frontières

du Groupe Filatex »

. Et il semble bien que rien ni personne ne pourra plus jamais arrêter l'expansion de la famille Yavarhoussen sur plusieurs générations, désormais. Ils pourront même s'appeler Ravariseheno et avoir la nationalité malagasy à part entière. A qui la faute ?

Jeannot Ramambazafy